



FFCT Fédération Française de CycloTourisme
Salle omnisports Rue de la Choisille
37390 LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE

Président : Patrick GRANDSERRE
9, Rue Georges Guynemer
37390 LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE
Tél : 06 78 74 03 90
Courriel : grandserre.patrick@orange.fr
Site : www.acmembrollais.fr

Secrétaire : Gilles BENARD
4, Rue du docteur Trousseau
37540 SAINT CYR SUR LOIRE
Tél : 06 85 50 02 65
Courriel : gill.benard@gmail.com

La Membrolle-sur-Choisille, le 9 janvier 2018

Compte-rendu de la réunion du lundi 8 janvier 2018

64 adhérents assistent à la réunion, consacrée principalement au renouvellement des licences et à la commande annuelle de la tenue d'été. La commande pour les gants n'a pu être lancée car les maquettes pour les essayages n'étaient pas à notre disposition.

La saisie des licences sera étalée sur plusieurs jours. Un message sera fait pour les dossiers incomplets ; la saisie sur le site de la FFCT sera effectuée après réception des documents manquants.

Annonce de Patrick informant les adhérents qu'il quittera définitivement les fonctions de président lors de l'assemblée générale 2019.

Réunion du Comité directeur lundi 29 janvier : entre autres sujets, seront abordées les demandes concernant la constitution des groupes et l'élaboration d'un planning des circuits du mercredi après-midi.

Réunion Codep du 6 janvier : résumé en annexe.

Publicité : Gilles (Cyclable) et Bike Paradise ont remis au club un chèque de 100 euros à titre de subvention pour une publicité installée sur le site.

Sortie féminine Voyage 2018 La Rochelle du 11 au 14 septembre 2018 : 7 inscrites : Françoise O., Françoise B., Françoise G, Monique, Christine, Michèle, Mireille. 130 participantes. Départ et retour à Amboise sur l'île d'Or.

A ce jour, il a été décidé que deux fourgons devront être loués pour le transport des bagages. Deux voitures personnelles attelées de remorques à vélos seront également du voyage.

Mardi 11 septembre : Amboise (37)- Ethic Etapes Saint-Cyr (86) : maximum 105 km

Mercredi 12 septembre : Saint-Cyr (86)-Club Emeraude Damvix (85) : maximum 125 km

Jeudi 13 septembre : Damvix (85)- Résidence La Fayette La Rochelle (17) : maximum 105 km

Vendredi 14 septembre : Matinée libre : soit visite de La Rochelle, soit balade sur l'île de Ré, pour partager ensuite un pique-nique géant avant le départ fixé à 14 heures.

Sortie club «Boucles de la Seine 2018 » : 38 personnes dont 10 accompagnants. 9 personnes en vélo et 3 accompagnants en camping-car pour rejoindre Le-Mesnil-sous-Jumièges. Les réservations définitives sont effectuées. Les menus seront choisis prochainement. Une dernière reconnaissance aura lieu en avril.

Séjour « Concarneau 2019 » : pour l'instant 17 inscrits : date limite définitive 31 janvier. Une demande officielle sera effectuée en février auprès du Comité Central d'Entreprise de la Banque de France : semaines qui seront demandées : (1) 23 au 29 juin ; (2) 02 au 08 juin ; (3) 09 au 15 juin.

Sorties : penser au gilet haute-sécurité et aux éclairages surtout en cette période (équipements réglementaires). Egalement installer un garde-boue en cas de mauvais temps pour le confort de tous.

Photos : quelques photos datant des années 2000 et suivantes sont proposées aux adhérents.

Gilles, présent à la réunion, nous fait part de l'évolution de sa santé. Il remercie les adhérents et le club et demande le soutien de toutes et tous. Il précise les possibilités d'accès quant aux visites à l'hôpital Bel-Air.

Réunions 2018 à la salle des fêtes :

Lundi 5 février

Lundi 5 mars

Lundi 9 avril

Lundi 30 avril

Lundi 4 juin

Lundi 2 juillet

Lundi 3 septembre

Lundi 1^{er} octobre

Lundi 5 novembre

Patrick

Annexe

Compte-rendu de la réunion du Codep du 6 janvier 2018.

- 1) *Vœux du comité.*
- 2) *Présentation des nouveaux membres du comité et des commissions : deux départs en 2017 remplacés par André Floch et Jean-Marie Jasmin communication, relations extérieures et élaboration du calendrier. Création d'une commission VTT.*
- 3) *Nouveau club VTT à Véretz, 15 licenciés qui sont d'anciens cyclistes FFC .
Le club du petit fourneau ne renouvelle pas sa licence, par manque de volontaires our les fonctions de dirigeants.*
- 4) *Les nouveaux présidents des clubs d'Indre et Loire : Paul Gautrault à Chinon, Isabelle Robin à Richelieu et Jean-Yves Pellaut à Descartes.*
- 5) *Assemblée générale de la F F C T à Moulins les 9 et 10 décembre 2017
Un résumé est fait par Marie-José Duboël.
La participation des adhérents est restée faible – tout juste le quorum de 50% avec les présents et les procurations.
Un moment fort sur les régions avec le nouveau découpage régional – pas de modification pour la région Centre-Val-de-Loire.
La revue cyclo manque de lectorat et a du mal à vivre. L'aide pour l'abonnement des nouveaux adhérents est reconduite (9€).
Renouvellement du contrat avec l'assureur Allianz jusqu'en 2021. Amélioration de certaines prestations pour les assurances grand braquet (ex 1500 € pour les dommages au vélo au lieu de 800 €.
Sécurité : Il y a eu 200 accidents en 2017.
Amboise organisera la journée départementale. L'inscription sera de 2 € au lieu de 4€ pour les autres organisations. Auparavant, le Codep versait 1 euro par participant au club organisateur.
L'organisation du challenge régional 2019 d'Indre-et-Loire reste dans l'attente d'un club.
Date limite 1^{er} septembre 2018.*
- 6) *pour les nouvelles licences, les organisateurs ne sont pas responsables du choix des circuits d'un participant (mettre les couleurs des circuits).
Vélo rando, c'est la licence qui est recommandée avec le certificat médical ou l'attestation sur l'honneur dès lors que les réponses à la totalité des questions sont négatives.
La licence vélo sport permet de participer à des cyclo-sportives avec un certificat précisant la non-contre-indication à la compétition. Les certificats antérieurs au 1^{er} janvier 2016 ne*

sont plus valables. Tous les stages Codep sont dorénavant payants (25€) ; l'inscription est à faire dans l'espace personnel de chaque adhérent sur le site de la FFCT. Stages GPS le samedi 27 janvier (un le matin, un second l'après-midi).

Nouvelles règles pour l'organisation des challenges. C'est à nouveau à Tours – auparavant Loches –. Si moins de 100 participants, la déclaration est inutile – article R.331.6 du code du sport. Il est conseillé de disposer d'un défibrillateur au départ des circuits. La moyenne horaire est comprise entre 12 et 25 km ; pour le VTT, elle est de 15 km.

7) Réunion sécurité le 3 février à 9 heures à Faverolles, (Invitation du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire) : journée complète avec repas à 15 €. Programme sur la santé, le code de la route, l'équipement du vélo... Chèque à l'ordre de la F F C T avant le 29 janvier.

8) La conférence pour l'association des amis de la bibliothèque de Ballan a surpris avec une annonce de 2 heures de présentation ; les rangs des auditeurs se sont alors éclaircis.

././././././././././././././././.